



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le 10/07/2026
ID : 018-211800578-20260706-2026_D_07_065-DE



Transmis à la Préfecture le - 9 JUL. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le
10 JUL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 18

Date de convocation du conseil : 30 juin 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS
Mme Christelle LAMBOURG
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT

M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 065

CONTRAT DEPARTEMENTAL TERRITORIAL AVENANT N°3

Monsieur le Maire rappelle les délibérations numéros 2023-047 du 3 juillet 2023, 2024 – 014 du 5 février 2024 et 2026-006 du 2 mars 2026 concernant les projets du nouveau contrat départemental de territorial.

L'avenant 3 a pour objet de modifier l'article 4.2 du contrat pour prendre en compte le redéploiement du financement du Département pour un projet et l'ajout d'un nouveau projet.

L'article 4.2 du contrat initial susvisé est modifié comme suit :

4.2 Au regard des enjeux du territoire de la Communauté de communes Berry Grand Sud, les parties au présent contrat s'engagent sur leur territoire respectif à réaliser les opérations suivantes. Elles font l'objet d'un co-financement de la part du Département :

Au titre du volet « **Services à la population** »

Opération	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT de l'opération à la signature du présent contrat	Calendrier prévisionnel de réalisation	Financement envisagé du Département
Réhabilitation de l'ancienne trésorerie de Châteaumeillant en vue du transfert de l'Espace France Services	Communauté de communes Berry Grand Sud	90 134.93 €	2023-2024	27 041 €
Réhabilitation de l'ancienne mairie de Saulzais le Potier en vue du transfert de l'Espaces France Services	Communauté de communes Berry Grand Sud	73 632.10 €	2023-2024	22 090 €
Réhabilitation ancien siège social de la CDC et création d'une microcrèche à Châteaumeillant	Communauté de communes Berry Grand Sud	738 327.77 €	2023-2024	86 030 €
Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à Epineuil	Communauté de communes Berry Grand Sud	146 697.99 €	2024-2025	60 547 €

Au titre du volet « **Santé** »

Opération	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT de l'opération à la signature du présent contrat	Calendrier prévisionnel de réalisation	Financement envisagé du Département
Construction d'un centre de santé sur la Commune du Châtelet	Communauté de communes Berry Grand Sud	772 939 €	2025	151 012 €
Aménagement d'un cabinet dentaire dans la maison médicale de Châteaumeillant	Communauté de communes Berry Grand Sud	56 561.08 €	2023-2024	45 249 €
Extension de la maison médicale de Culan	Communauté de communes Berry Grand Sud	95 000 €	2026	76 000 €

Au titre du volet « Vitalité – Revitalisation centres-villes/centres-bourgs »

Opération	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel HT de l'opération à la signature du présent contrat	Calendrier prévisionnel de réalisation	Financement envisagé du Département
Revitalisation du Centre-bourg de la commune du Châtelet - Réhabilitation de la place du marché et de ses abords	Commune Du Châtelet	525 793 €	2023-2024	140 000 €
Réhabilitation de l'ancienne poste pour la création de 2 logements sociaux	Commune de Saulzais-le-Potier	333 333 €	2024-2025	100 000 €
Mise aux normes électrique du marché hebdomadaire	Commune de Chateameillant	37 081 €	2023	14 832 €
Valorisation des anciens Haras en vue de l'aménagement d'un espace de réception	Commune de Chateameillant	608 960 €	2025-2028	213 136 €

Soit un total de financement envisagé par le Département d'un montant de **935 937 €** sur la durée du contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTTE la modification de l'article 4.2 du contrat pour prendre en compte le redéploiement du financement du Département pour un projet et l'ajout d'un nouveau projet.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches correspondantes au Contrat de Territoire

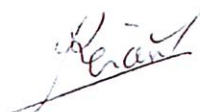
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,



Jean-Yves KERAIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le 10/07/2026

ID : 018-211800578-20260706-2026_D_07_066-DE

S'LO



Transmis à la Préfecture le - 9 JUL. 2026

Publié sur le site Internet de la commune le

10 JUL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 18

~~~~~

Date de convocation du conseil : 30 juin 2026

~~~~~

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

~~~~~

Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS  
Mme Christelle LAMBOURG  
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT

~~~~~

M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 066

CONTRAT DE DELEGATION PAR CONCESSION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AVENANT N°1

Monsieur le Maire rappelle la délibération numéros 2024-070 du 2 décembre 2024 concernant la délégation du service d'assainissement collectif avec Véolia

La collectivité a confié la gestion de son service public d'assainissement collectif au délégataire dans le cadre d'un contrat de délégation de service public entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025, pour une durée de huit ans.

Dans une logique d'amélioration continue de patrimoine et de renforcement de la qualité du service, la collectivité souhaite désormais mettre en place un fonds de travaux dédié à la reprise et à la remise à niveau des tampons du réseau d'assainissement collectif. Ce programme vise à améliorer la sécurité des usagers, les conditions d'exploitation des ouvrages ainsi que la pérennité du patrimoine.

Par ailleurs, la collectivité a sollicité le délégataire, qui l'accepte, afin de mettre en place une tablette tactile dédiée à la supervision et au suivi du fonctionnement de la station d'épuration. Cet équipement permettra de faciliter l'accès aux données d'exploitation, d'améliorer la réactivité des équipes et de renforcer le pilotage des installations.

Ces évolutions génèrent des charges et investissements complémentaires qui doivent être pris en compte dans l'économie générale du contrat.

La présente modification intervient dans le respect des dispositions prévues aux articles L.3135-1 / R.3135-1 et suivants du code de la commande publique, relatifs aux modifications des contrats de concession en cours d'exécution.

Afin d'améliorer la qualité de service, les parties conviennent, à compter du 1^{er} janvier 2027, de mettre en place un fonds intitulé « fonds de gestion patrimoniale ».

Ce fonds servira à financer des opérations liées à la connaissance et à l'exploitation du réseau, le besoin d'optimiser la gestion du patrimoine et l'adaptation des pratiques de curage aux exigences applicables aux collecteurs en amiante-ciment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE la modification du contrat en cours et d'instaurer un fonds intitulé « fonds de gestion patrimoniale »

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches correspondantes

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Yves KERAIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le 10/07/2026
ID : 018-211800578-20260706-2026_D_07_067-DE



Transmis à la Préfecture le - 9 JUL. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le
10 JUL. 2026

L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 18

Date de convocation du conseil : 30 juin 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoît COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS
Mme Christelle LAMBOURG
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT

M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 067

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET LOTISSEMENT

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le projet de vente du lot n°9 du Lotissement du Dr François Perrot. Au préalable de cette vente, une étude de sol G1 doit être réalisée. Il convient d'inscrire les crédits nécessaires au budget lotissement afin de régler cette étude de sol.

Les crédits du Budget lotissement pourraient être modifiés ainsi qu'il suit :

Augmentation des crédits de l'Art 6228 : + 800 €
Augmentation des crédits de l'Art 74748 : + 800 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative ci-dessous

DELIBERATION DU 6 JUILLET 2026 PORTANT DECISION MODIFICATIVE N° 01							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Art 6228	800 €	Art 74748	800 €				
TOTAL	800 €	TOTAL	800 €	TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €

CHARGE Monsieur le Maire de son application.
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,
Jean-Yves KERAIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le 10/07/2026
ID : 018-211800578-20260706-2026_07_068-DE



Transmis à la Préfecture le - 9 JUL. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le
10 JUL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 18

Date de convocation du conseil : 30 juin 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS
Mme Christelle LAMBOURG
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT

M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 068

DECISION MODIFICATIVE N°02 DU BUDGET GENDARMERIE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a été omis d'inscrire au budget gendarmerie les frais bancaires relatif à la ligne de trésorerie obtenue par Territoria. Il convient d'inscrire les crédits nécessaires au budget gendarmerie afin de régler ces frais bancaires.

Les crédits du Budget gendarmerie pourraient être modifiés ainsi qu'il suit :

Augmentation des crédits de l'Art 627 : + 2 000 €
Augmentation des crédits de l'Art 74748 : + 2 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative ci-dessous

DELIBERATION DU 6 JUILLET 2026 PORTANT DECISION MODIFICATIVE N° 02							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Art 627	2 000 €	Art 74748	2 000 €				
TOTAL	2 000 €	TOTAL	2 000 €	TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €

CHARGE Monsieur le Maire de son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,
Jean-Yves KERAIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le 10/07/2026

ID : 018-211800578-20260706-2026_D_07_069-DE

S²LO



Transmis à la Préfecture le - 9 JUIL. 2026

Publié sur le site Internet de la commune le

10 JUIL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 18

~~~~~

Date de convocation du conseil : 30 juin 2026

~~~~~

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

~~~~~

Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS  
Mme Christelle LAMBOURG  
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT

~~~~~

M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 069

ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU CHER

Il est exposé au Conseil Municipal la possibilité d'adhérer à l'association des Maires ruraux du Cher.

Le montant de la cotisation nationale (85 €) comprend un abonnement au mensuel « 36 000 communes », un dépannage juridique, un accès privilégié à Campagnol.fr, aux Jeudis de la formation, au service ingénierie et à des informations régulières sur les actions de l'AMRF. La cotisation départementale s'élève à 20 € soit un total de 105 euros par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, (2 absentions et 16 voix contre)

REFUSE l'adhésion à l'association des Maires ruraux du Cher

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Yves KERAIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le 10/07/2026

ID : 018-211800578-20260706-2026_D_07_070-DE

S²LO



Transmis à la Préfecture le - 9 JUL. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le

10 JUL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 18

~~~~~

Date de convocation du conseil : 30 juin 2026

~~~~~

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFaix, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoît COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

~~~~~

Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS  
Mme Christelle LAMBOURG  
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT

~~~~~

M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 070

EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AVENUE DE LA GARE - PLAN DE FINANCEMENT.

Il est exposé au Conseil Municipal que suite à une extension du réseau de l'éclairage public Avenue de la gare, le Syndicat Départemental d'Energie du Cher a proposé un plan prévisionnel de financement de cet ouvrage :

Coût total prévisionnel du projet : 444.82 € HT comprenant les pièces administratives, les travaux d'éclairage public, et le matériel.

La prise en charge par le SDE 18 serait de 222.41€ soit 50 % de la charge totale
La participation de la Mairie serait donc à hauteur de 222.41 € soit les 50 % restant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de faire réaliser ces travaux

ACCEPTE le plan de financement prévisionnel proposé

CHARGE Monsieur le Maire des démarches à effectuer pour l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,

Jean-Yves KERAIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le 10/07/2026
ID : 018-211800578-20260706-2026_07_071-DE



Transmis à la Préfecture le - 9 JUIL. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le
10 JUIL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 19

Date de convocation du conseil : 30 juin 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT

M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 071

VOTE DES SUBVENTIONS 2026

La Commission des Finances présente ses travaux relatifs à l'étude des demandes de subventions des associations, reçues jusqu'à présent.

Après avoir étudié les propositions de cette dernière et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

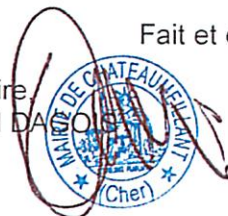
FIXE les subventions 2026 ainsi qu'il suit :

ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Amicale Bouliste	500 €
Basket Club Castelmeillantais	800 €
Pétanque Castelmeillantaïse	500 €
Union Sportive de Châteaumeillant (foot)	1 200 €
TOTAL des subventions proposées au CM du 06/07/2026	3 000 €
Solde restant sur le compte 65748	9 550 €

CHARGE Monsieur le Maire du mandatement de ces subventions

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,
Jean-Yves KERAIN



HÂTEAUMEILLANT
Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le 10/07/2026
ID : 018-211800578-20260706-2026_D_07_072-DE



Transmis à la Préfecture le - 9 JUIL. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le
10 JUIL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire



Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 19



Date de convocation du conseil : 30 juin 2026



Présents: M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES



Absents excusés: M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT



M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 072

TARIFS 2026 – SALLES COMMUNALES

Pour une meilleure visibilité, la Commission des Finances a étudié la refonte des tarifs communaux pour la location des salles avec une application au 1^{er} septembre 2026

Tarifs salles en prestations journalières	Georges Mallet de Vandègre/Gymnase	Salle annexe gymnase	Maurice Delaire	Pôle Culturel		
	Tarif salle	Tarif salle	Tarif salle	Tarif salle de conférence	Tarif salle de classe	cuisine
Associations communales de Châteaumeillant	gratuit 2 fois/an puis 120€	gratuit	gratuit 2 fois/an puis 75 €	gratuit	gratuit	gratuit
Associations hors communes et particuliers	450 €	60 €	100 €	200 €	60 €	gratuit
Particuliers week end	500 € uniquement en période de vacances scolaires		150 €			

Chauffage salle Georges Mallet de Vandègre / gymnase du 1^{er} octobre au 30 avril : 150 euros par jour pour tous
Chauffage salle Maurice Delaire : 50 euros par jour pour tous
Le chauffage sera facturé que s'il est réellement utilisé.

Caution ménage : 60 €
Caution matériel : 300 €
Pour la location des salles une attestation d'assurance est obligatoire.



Tarifs salles en location annuelle par heure d'activité hebdomadaire	Georges Mallet de Vandègre/Gymnase		Salles annexes gymnase	Maurice Delaire		Pôle Culturel		
	Tarif salle	Avec cuisine	Tarif	Tarif salle	Avec cuisine	Tarif salle de conférence	Tarif salle de classe	cuisine
Intervenant extérieur à but lucratif	210€/h/an	250€/h/an	60€/h/an	115€/h/an	140€/h/an	210€/h/an	60€/h/an	42€/h/an
Chauffage du 1 ^{er} octobre au 30 avril	6 €/ heure		1 €/ heure	2 €/ heure		2 € / heure (toute l'année)		

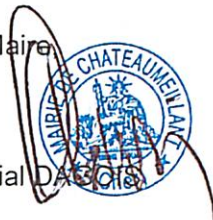
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTTE les tarifs proposés pour l'occupation des salles communales à compter du 1^{er} septembre 2026.

CHARGE Monsieur le Maire de leur application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Martial DABOIS

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Yves KERAIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le 10/07/2026

ID : 018-211800578-20260706-2026_D_07_073-DE

S²LO



Transmis à la Préfecture le - 9 JUL. 2026

Publié sur le site Internet de la commune le

10 JUL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 19

~~~~~

Date de convocation du conseil : 30 juin 2026

~~~~~

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

~~~~~

Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS  
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT

~~~~~

M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 073

INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Monsieur le Maire rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (3 abstentions et 16 voix pour),

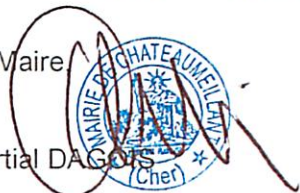
DECIDE d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,

Jean-Yves KERAIN



HÂTEAUMEILLANT
Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le 10/07/2026

ID : 018-211800578-20260706-2026_D_07_074-DE

S'LO



Transmis à la Préfecture le - 9 JUIL. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le

10 JUIL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 19

Date de convocation du conseil : 30 juin 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT

M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 074

FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal de fixer le taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Monsieur le Maire rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (3 abstentions et 16 voix pour),

FIXE le taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation à 20%

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,

Jean-Yves KERAIN



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le 10/07/2026

ID : 018-211800578-20260706-2026_D_07_075-DE



Transmis à la Préfecture le - 9 JUL. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le
10 JUL. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire



Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17 + 2 pouvoirs
Nombre de votants : 19



Date de convocation du conseil : 30 juin 2026



Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES



Absents excusés : M. François CAPEL qui a donné pouvoir à M. Martial DAGOIS
M. Frédéric DURANT qui a donné pouvoir à Mme Sophie SAMMUT



M. Jean-Yves KERAIN été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 075

PLAN DE RECOLEMENT 2026 – 2036 DU MUSEE EMILE CHENON

Il est exposé au Conseil Municipal que conformément à la loi du 4 janvier 2002 et au code du patrimoine, les musées détenant l'appellation « Musée de France » ont pour obligation de récoiler leurs collections tous les dix ans. Cette opération vise à contrôler la localisation des biens inventoriés, leur état ainsi que l'exactitude des informations figurant dans l'inventaire. Le récolement est donc essentiel à la bonne connaissance des collections ainsi qu'à leur suivi administratif, juridique et scientifique.

Conformément à la circulaire 2006-006 du 27 juillet 2006, il est rappelé que la personne morale propriétaire du musée doit valider les opérations de récolement des collections des musées de France.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE le plan de récolement décennal 2026 – 2036 du musée Emile Chenon

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Yves KERAIN